



Midi-Quercy Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy



« CHARTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE EN PAYS MIDI-QUERCY »

Signature de la « Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. » - 01 décembre 2010



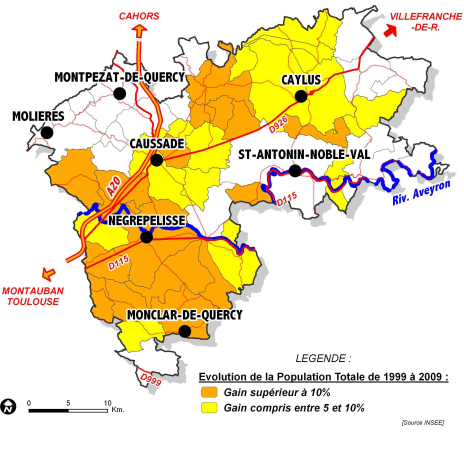
Midi-Quercy Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy

POURQUOI UNE « CHARTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE EN P.M.Q. » ?

- **Contexte territorial** : Territoire rural marqué par l'activité agricole et connaissant une dynamique démographique importante
- **Objectif Charte** : Favoriser une reconnaissance mutuelle entre les agriculteurs, habitants et résidents sur le territoire du P.M.Q.
- **Public visé** : Agriculteurs, habitants et résidents, acteurs socio-économiques, élus.
- **Convention Syndicat Mixte P.M.Q. - A.D.R.P.M.Q.** :
Travaux préparatoires initiés en déc. 2007
Programmation LEADER+ 2007 / 2008
Animation A.D.A.S.E.A. 82

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Pays Midi-Quercy :



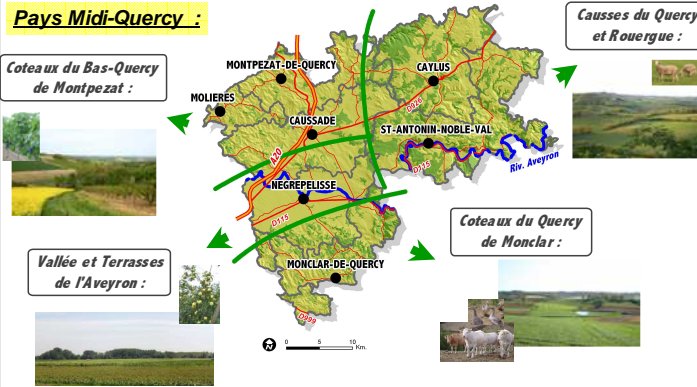
DEMOGRAPHIE :

- **Population :** 44 855 habitants (donnée I.N.S.E.E. 2009)
- **Densité démographique :** 37 hab. / km²
- **Croissance démographique moyenne :** 11% pour la période 1999 - 2009

LEGENDE :
Evolution de la Population Totale de 1999 à 2009 :
Gain supérieur à 10%
Gain compris entre 5 et 10%

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Pays Midi-Quercy :



AGRICULTURE :

- 1 200 exploitations en activité (2004, source ADASEA82)
- 15 % des emplois en P.M.Q. (2006, source I.N.S.E.E.)
- 65 000 ha exploités : 55% superficie totale P.M.Q. (2000, source R.G.A.)

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Association de Développement Rural
Midi-Quercy du Pays Midi-Quercy

Pays Midi-Quercy : « Charte du bien vivre ensemble »

→ **Quel message ?**

- **Etre agriculteur :** activités économiques et emplois, disponibilité de productions locales, calendrier d'interventions, réglementations existantes, maintien des qualités paysagères, nécessité d'explication et de prise en compte du voisinage, etc.
- **Habiter en milieu rural :** maintien des services et développement territorial, attentes en terme de cadre et de mode de vie, s'informer et accepter l'environnement agricole, etc.

→ **Quelle application ?**

- **Outil institutionnel :** charte institutionnelle à destination des élus
- **Outil d'information à disposition du grand public :** plaquette, exposition, support audiovisuel, etc.
- **Animation locale :** espace de dialogue entre agriculteurs et résidents, choix du bon échelon local, événementiels favorisant l'information mutuelle, animation auprès du jeune public

→ Encouragement au développement des actions sans redondance avec les dispositifs existants

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Association de Développement Rural
Midi-Quercy du Pays Midi-Quercy

L'AGRICULTURE : De nombreux produits

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE EN MIDI-QUERCY :

Agriculteurs et Résidents, nous partageons un même territoire :

- **Lieu de travail et de Pratiques agricoles** → et VERSO
- **Cadre de vie apprécié pour sa qualité et ses paysages, Lieu de loisirs.**

COMMUNIQUONS DANS LE RESPECT MUTUEL !

AGRICULTEUR :

- Je m'efforce d'expliquer mon travail et ses contraintes, de respecter mon voisinage (bruits, odeurs, etc.).

RÉSIDENT :

- J'essaie de m'informer sur les pratiques de mon voisin agriculteur.
- Je respecte son travail et son métier.

JE SUIS AGRICULTEUR : QUELLES SONT MES PRATIQUES AU FIL DES SAISONS ?

AUTOMNE

- J'épands sur mes champs le fumier ou le lisier issu de mon élevage.
- Je travaille la terre et je laboure mes champs.
- Je sème mes cultures d'automne.
- Je taille mes vergers et mes vignes.

HIVER

- Je fais mes plantations et sème mes cultures de printemps.
- Je fertilise, je désherbe, je protège mes cultures contre les maladies.
- Je récolte mes fourrages pour mon élevage.

PRINTEMPS

- J'arrose mes cultures nécessitant une irrigation.
- Je moissonne, je récolte les céréales et les fruits.

ÉTÉ

Teste l'année, je suis soumis à la météo !

Élevages et polyculture (bovins, ovins, vaches, abricoticulture, céréales, melons, etc.).

CAUSSES DU QUERCY ET ROUERQUE : Elevages ovins, bovins viande et lait.

Pour aller plus loin ...

Superficie totale	112 437 ha
Superficie agricole utilisée	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2009	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2008	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2007	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2006	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2005	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2004	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2003	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2002	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2001	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 2000	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1999	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1998	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1997	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1996	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1995	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1994	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1993	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1992	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1991	45 414 ha
Superficie agricole utilisée en 1990	45 414 ha

Association de Développement Rural
Midi-Quercy du Pays Midi-Quercy

FARMING : AGRICULTURE IN THE MIDI-QUERCY REGION :

Most of products are stamped with a quality label:

- Diversified quality productions,
- Recognized know-how,
- Important local employes,
- Direct farm shops and direct sales,
- Specific farming methods used to protect the landscape.

ENJOY LOCALLY PRODUCED PRODUCTS AT THE RIGHT TIME !

FARMING IN THE MIDI-QUERCY REGION :

- 1 200 active farms
- 15 % of local jobs
- 65 000 ha farmed

IF YOU WOULD LIKE TO KNOW MORE ABOUT :

- Farm shops,
- Local farmers markets,
- CONCORD :

CHARTER FOR LIVING TOGETHER IN HARMONY IN THE MIDI-QUERCY REGION :

Farmers and residents share the same space:

- Work place with its agricultural practices,
- Where residential areas are appreciated for their quietness, landscape, sportive and other outdoor activities.

COMMUNICATING WITH MUTUAL RESPECT !

THE FARMER :

- My aim is to explain my farming practices with their consequences and obligations to my neighbours (working hours, noise from tractors, use of public roads, etc.)

THE RESIDENT :

- I am trying to learn about the farming of my neighbour, I must respect his working habits and his trade.

I AM A FARMER : WHAT ARE MY PRACTICES DURING THE YEAR ?

AUTUMN

- I spread manure on my fields,
- I plough the fields,
- I sow autumn crops,
- I plant trees and sow my spring crops,
- I fertilise seed and spray crops against parasites,
- I collect hay for my animals,
- I harvest cereals and pick fruits.

WINTER

SPRING

SUMMER

HILLS OF BAS-QUERCY OF MONTEPEZAT : Varied farming with animal husbandry and polyculture (cattle, pigs, poultry, sheep, melons, cereals, fruit trees, etc.).

VALLEY AND TERRACES OF THE AVEYRON RIVER : Farms with specialised productions (cattle, sheep, poultry, melons, cereals, fruit trees, etc.).

HILLS OF MONCLAR DE QUERCY : Diversified farming with animal husbandry and polyculture (cattle, poultry, sheep, melons, cereals, fruit trees, etc.).

Association de Développement Rural
Midi-Quercy du Pays Midi-Quercy

Exemple : Lot-et-Garonne

Nous, on se respecte ...

Etre bien ensemble

Finalement, ce n'est pas compliqué

Charte de Bon Voisinage

Pourquoi une charte de bon voisinage ?

Pour vous adresser la Chambre d'Agriculture et à votre service. Service «Territoires»

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Exemple : Tarn

Association de Développement Rural Midi-Quercy du Pays Midi-Quercy

Une démarche de dialogue entre tous les habitants est indispensable pour que se développe la vitalité du milieu rural : école, commerces, services publics, activités culturelles...

Les différents acteurs concernés doivent parvenir à utiliser et aménager au mieux les territoires ruraux pour que la multifonctionnalité des campagnes devienne une réalité.

ARTICLE 2 - LES MOYENS

Les nouveaux habitants en milieu rural doivent être informés et être associés que la campagne n'est pas un espace désert, mais un espace de travail où des professionnels exercent des activités économiques diversifiées (agriculture, artisanat, services) qui contribuent aussi à l'enrichissement de cet espace et à la beauté des paysages. Il convient donc de respecter ces activités économiques en sachant que celles qui s'exercent dans le cadre de l'élevage, le font avec des chartes de bonnes pratiques qui préservent l'environnement et assurent la bonne qualité des produits.

Les activités agricoles gèrent des inconvénients dont les Jeunes Agriculteurs sont conscients et qu'il s'efforce de résoudre, en se conformant aux réglementations en vigueur.

De leur côté, les nouveaux arrivants doivent tolérer les nuisances occasionnelles pouvant éventuellement résulter des travaux saisonniers.

C'est ensemble que tous les intéressés doivent valoriser le potentiel des campagnes tarnaises, qu'il soit économique, touristique, résidentiel ou culturel, afin de parvenir à une gestion durable de ce bien commun.

ARTICLE 3 - SUIVI ET ANNULATION DE LA CHARTRE

L'objectif est de faire connaître et partager le plus largement possible les principes de la chartre.

Dans leur commune, les Maires (indifféremment les nouveaux arrivants du contenu de cette chartre par voie d'affichage.

Fait à ARL, le 11 Mai 2006

Le Président de l'Association Des Maires et des Elus Locaux Du Tarn : Jean-Marc PASTOR, Secrétaire du Tarn

Le Président de l'Association des Jeunes Agriculteurs : Ludovic MARLOT

Le Président de la Chambre de l'Agriculture du Tarn : Jean-Claude MADDAULE

CHARTRE DE BON VOISINAGE EN MILIEU RURAL
ENTRE LES AGRICULTEURS ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS
A L'INITIATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS DU TARN

Entre :
L'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn représentée par son Président, Monsieur Jean-Marc PASTOR,
L'Association des Jeunes Agriculteurs du Tarn représentée par son Président, Monsieur Ludovic MARLOT,
La Chambre d'Agriculture du Tarn représentée par son Président, Monsieur Jean-Claude MADDAULE.

PREAMBULE

Depuis quelques années, un habitat pavillonnaire se développe en périphérie des villes, créant ainsi une zone périurbaine. Certains citoyens vont même plus loin dans leur démarche, ils viennent vivre à la campagne, dans les bourgs, villages ou hameaux. Il s'agit là d'une véritable dynamique qui contribue au renouveau des campagnes.

Avec l'appui de l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et des collectivités territoriales, les Jeunes Agriculteurs du Tarn mènent depuis plusieurs années une politique en faveur de l'installation en agriculture.

Faire le choix d'une installation en agriculture s'ajoute à une démarche beaucoup plus globale que le simple aspect professionnel. Il s'agit d'une volonté de vivre et de travailler dans un milieu rural actif et dynamique, en partenariat avec des artisans et commerçants et avec des services publics de proximité toujours présents.

ARTICLE 1 - LES ENJEUX

L'objectif poursuivi dans le cadre de cette charte est de sensibiliser les nouveaux arrivants aux réalités de la vie à la campagne et de présenter la profession agricole, ses contraintes et ses engagements afin que voit naître, dans le respect de chacun, l'adhésion partagée de milieu rural.

Il s'agit, en effet, de concilier les activités agricoles subsistant à la ruralité qui sont principalement dans le Tarn, des productions de polycultures et élevage et des cultures spécialisées, avec d'autres activités de cet espace, tel que l'habitat résidentiel, le tourisme ou la chasse.

L'installation des Jeunes Agriculteurs et l'entrepreneuriat d'une façon globale, participent au maintien d'une dynamique humaine, économique et environnementale dans les zones rurales, et assurent le renouvellement des générations.

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010

Aurignac

Sous

Source : BIMS A n°106 - sept. 2010

Source : CA32

L'art de vivre e

territoires

En bons voisins, ça marche bien !

Chartre pour vivre ensemble

VIVRE TOUTES ENSEMBLE dans le canton
L'orientation que s'est donnée toute bonne harmonie entre voisins. En 2009, l'ACVA, une charte de bon voisinage a été Communes (présidée par la Chambre d'Agriculture des Maires) pour bien associer ce auprès de tous les foyers du canton, se ve **l'art d'un complément amical.**

C'est dans cette dynamique que l'été dernier de Tourisme - a organisé la première environs de Bousson. Une bonne quarantaine de participants à ce premier péripè, allant de leur ferme. Cinq exploitations agricoles amicales et à une meilleure connaissance du monde rural. La halte déjeuner permis, en toute convivialité et en parti chacun, de mieux se connaître et de se soi. A l'issue de la dernière visite, c'est avec enthousiasme et à l'envi le souhait de se retrouver nouvelle Rando sur un autre secteur du ca

Mesures d'un s'engager

Des mesures ont été prises en matière de déplacements, en matière de services agricoles, de formation et de soutien aux agriculteurs, de concertation et de dialogue avec les habitants. Une charte de bon voisinage a été élaborée et est en vigueur depuis le 1er septembre 2009. Elle vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser le développement durable du territoire. Elle est le fruit d'un travail de concertation entre les élus locaux, les agriculteurs et les habitants. Elle est le résultat d'un processus de dialogue et de concertation qui a permis de définir des mesures concrètes et réalisables. Elle est le fruit d'un travail de concertation qui a permis de définir des mesures concrètes et réalisables.

Charte du bien vivre ensemble en P.M.Q. - 01 décembre 2010